

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

DES COMMUNES DE

BILTZHEIM – NIEDERENTZEN - OBERENTZEN - OBERHERGHEIM



Siège : Mairie 72 rue Principale 68 127 OBERHERGHEIM

Tél. 03 89 49 45 05 - Mail : sis@oberhergheim.fr



SOMMAIRE

L'édito	2
Le Syndicat Intercommunal Scolaire ...	3
Le budget	3
Les délibérations du comité directeur	4
La pré-rentrée	4
Fin d'année scolaire.....	5
Les écoles	6
Les effectifs scolaires	8
Le périscolaire	9
Rétrospective 2022/2023	10
Le règlement du transport	18
Fonctionnement du ramassage	19
Les horaires du bus	20

Chers élèves,

C'est à vos parents que je m'adresse habituellement à chaque rentrée scolaire. Cette année, j'ai décidé de m'adresser directement à vous car je sais que la rentrée des classes est un moment important et parfois angoissant dans la vie d'un écolier. En retournant sur les bancs de l'école après les grandes vacances, il faut s'habituer à de nombreux changements : peut-être changer d'école, changer de classe et découvrir un fonctionnement différent, changer de maîtresse ou de maître, faire connaissance avec d'autres camarades, emprunter le ramassage scolaire, fréquenter la cantine, le périscolaire ...



Pour anticiper ce retour à l'école, je suis persuadé que beaucoup d'entre vous ont certainement minutieusement préparé le matériel scolaire, peut-être même que certains ont fait quelques révisions ou encore se sont habitués à prendre déjà un autre rythme... Ce sont des gestes qui permettent de bien commencer une nouvelle année.

Les Maires qui s'occupent des écoles de nos quatre villages - Biltzheim, Niederentzen, Oberentzen et Oberhergheim - ont également préparé cette rentrée en procédant aux travaux de réparation et d'entretien nécessaires à leur bon fonctionnement. Ils mettent tout en œuvre pour que **vos écoles** soient des lieux d'apprentissage agréables, confortables et bien équipés en ordinateurs, TBI, ... Bien équipés en livres aussi car la lecture (et son apprentissage ainsi que son entraînement quotidien) est une chose très importante. *Un enfant qui lit sera un adulte qui pense*, disait un écrivain. Il voulait simplement dire que si on est un bon lecteur, qu'on a pris plaisir et l'habitude de lire, on apprend beaucoup de choses qui nous aideront à bien réfléchir et à prendre de bonnes décisions quand on sera plus grand.



Aller à l'école, c'est bien sûr **apprendre** mais c'est aussi **vivre avec les autres** : découvrir et comprendre les différences, accepter de partager le matériel commun, travailler en groupe, jouer ensemble... Pour bien vivre ensemble, il faut donc des règles. Dans vos classes, vous allez peut-être élaborer une charte qui indiquera les droits et les devoirs de chacun. Dans ce bulletin, vous trouverez un autre règlement, celui du transport scolaire. Il a été rédigé pour que les trajets en bus se passent dans les meilleures conditions de sécurité et de tranquillité possibles. Je vous invite à bien le lire avec vos parents et à le respecter tout au long de l'année.

Aller à l'école, c'est encore apprendre à **devenir citoyen**. L'école est l'un des premiers lieux où l'on découvre les valeurs d'égalité et de fraternité :

- chacun a le droit d'apprendre, de s'exprimer ..., c'est l'égalité,
- chacun a le droit d'être aidé, d'être respecté ..., c'est la fraternité.

Avec la liberté, ce sont là les valeurs de notre pays exprimées dans notre devise : *Liberté – Egalité – Fraternité* que nous apprenons et que nous mettons en pratique en classe.

A propos de citoyenneté encore, je vous invite, comme vous l'avez peut-être déjà fait l'an passé, à participer avec vos enseignants et vos parents aux différentes commémorations patriotiques : libération de nos communes, 11 novembre et 08 mai. Être présent lors des moments où nous nous souvenons de ceux qui sont morts pour la paix et pour notre liberté c'est aussi être citoyen.

En ce début d'année scolaire, je vous invite maintenant à feuilleter ce bulletin qui donnera quelques informations utiles sur le fonctionnement du **R**egroupement **P**édagogique **I**ntercommunal et du **S**yndicat **I**ntercommunal **S**colaire. Vous y trouverez aussi quelques souvenirs de vos activités de l'an passé !

Avec l'ensemble des personnes qui s'occupent des écoles, et elles sont nombreuses, je vous souhaite, en tant que responsable du SIS, une belle année scolaire en espérant que vous puissiez progresser, vous épanouir et apprendre plein de nouvelles choses.

Bernard BRENDLE, Président

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

Le syndicat intercommunal scolaire regroupe les communes de Biltzheim, Niederentzen, Oberentzen et Oberhergheim. Chaque commune a désigné au sein de son conseil municipal 3 délégués qui siègent au conseil syndical.

Le conseil syndical, composé de 12 délégués, est présidé par Bernard Brendlé assisté de trois vice-présidents : Gilbert Vonau, Antoine Albrechq et Annick Bauer.



Bernard Brendlé
Président du SIS
Adjoint au Maire



Gilbert Vonau
1er Vice-Président
Maire



Antoine Albrechq
2ème Vice-Président
Adjoint au Maire



Annick Bauer
3ème Vice-Présidente
Conseillère municipale

OBERENTZEN



René Mathias -
Maire



Patricia Antony
Conseillère
Municipale

BILTZHEIM



Marie-Josée Meyer
Adjointe
au Maire



Jean Graff
Conseiller
Municipal

NIEDERENTZEN



J-Pierre Widmer
Maire



Jane Humbrecht
Conseillère
Municipale

OBERHERGHEIM



Corinne Sick -
Maire



Stéphanie Mey
Conseillère
Municipale

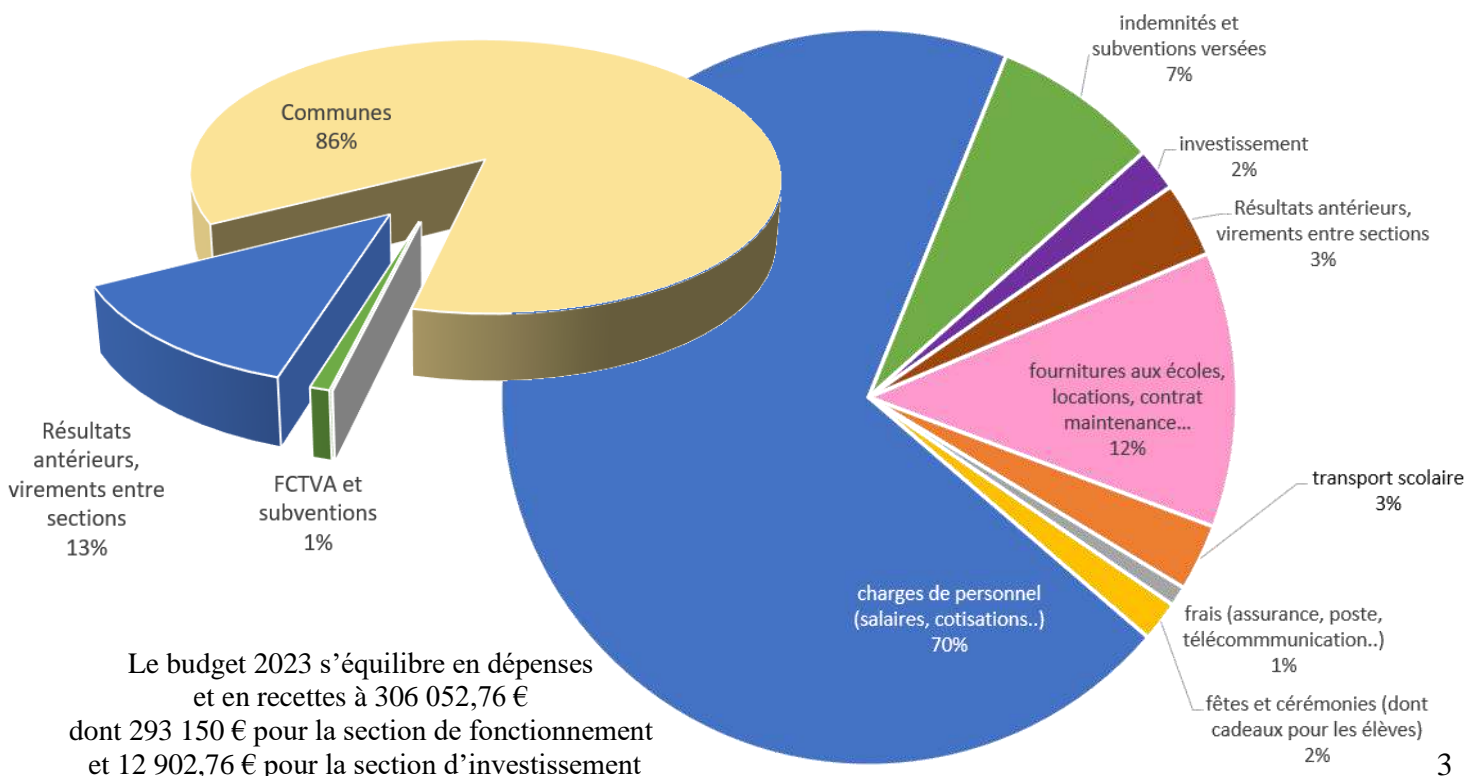
Le SIS s'occupe du transport scolaire et du fonctionnement des écoles. Hormis la gestion du parc informatique (TBI, ordinateurs), il n'a aucune compétence en matière d'investissement (achat de tables, réfection des salles de classes...). Cette compétence reste d'ordre communal.

Maryline Stanger et Richard Hasenfratz assurent le secrétariat.

Cette structure emploie 7 personnes : 5 ATSEM (Jessika Maccari à Oberentzen – Delphine Tournoux à Niederentzen – Jessica Rinderknecht, Sylvie Schmitt et Mireille Sitterle à Oberhergheim) et 2 accompagnatrices du car scolaire, Aurélie Gasper et Cindy Camerlo (uniquement le matin).



LE BUDGET



LES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

Vos élus se sont réunis 4 fois depuis l'été dernier. Les principaux points traités concernaient :

- Bilan de la rentrée de septembre 2022
- Les décisions budgétaires :
 - o validation des effectifs budgétaires pour la répartition des charges entre les différentes communes en fonction du domicile des enfants scolarisés,
 - o compte administratif de l'exercice 2022, affectation des résultats ; compte de gestion,
 - o crédits scolaires, budget primitif 2023 ; prise en charge coût de la formation PSC1, contrat de maintenance des TBI
- Reconduction de la semaine de 4 jours
- Transport : convention avec la région relative au transport méridien ; charte de l'accompagnateur
- Personnel :
 - o Adhésion à la convention de participation risque « santé » proposée par le Centre de Gestion ;
 - o Avenant à la convention prévoyance
 - o Mise à jour du plan des effectifs : ajout des grades d'avancement aux différents emplois, création d'un emploi temporaire d'accompagnatrice de car scolaire



LES ECOLES – la prérentrée

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE



INSCRIPTION D'UN ENFANT EN MAIRIE
EN VUE DE SA SCOLARISATION

M. et/ou Mme
 a déclaré que l'enfant
 ne(c) le à
 est domicilié à (adresse)
 Fait à le
 Signature du (des) parent(s) : Cachet de la mairie
 et signature (à coller sur le Page n°04/04/04) :

Ce document est à remettre au directeur lors de l'inscription à l'école.

Talon à retourner par le directeur au Syndicat Intercommunal Scolaire

L'enfant
 domicilié à (adresse)
 a été inscrit en
 dans la classe de
 A le
 L'enseignant

Syndicat Intercommunal Scolaire - 72 rue principal - 68177 OBERHERGHEIM
 Tél: 03 83 49 45 85 - Mail: sis@oberhergheim.fr

Version 2023/08

Après avoir retrouvé leurs écoles respectives, la communauté éducative s'est réunie à Oberhergheim à l'initiative du Syndicat Intercommunal Scolaire. La rencontre a débuté par un exposé suivi d'un échange avec Jonathan DAHMANI, Président de l'association Imagine et Mélanie BASTIEN, directrice adjointe du périscolaire et responsable du site d'Oberhergheim. La réunion s'est poursuivie par l'examen de différents points : organisation du transport scolaire (fluo, badges ...), modalité d'octroi des crédits scolaires, prise en charge des frais liés à la piscine.

Ci-contre quelques exemples de documents distribués pour rappeler leur utilité !

Un repas convivial a clôturé ce temps d'échanges !

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

Août 2021



MODE D'EMPLOI DU BADGE DEVANT ÊTRE PORTÉ
PAR LES ENFANTS DE MATERNELLE UTILISANT LE
TRANSPORT SCOLAIRE

Les enfants fréquentant une classe maternelle et utilisant le transport scolaire doivent porter un badge. Destiné à faciliter la tâche des responsables du transport, ce badge permet aussi de renforcer la sécurité des enfants.

1) COMMENT SE PRESENTE CE BADGE ?

Ce badge est composé d'un étui et de cartes de couleur.

Chaque carte couleur comporte 4 zones :

Les zones 1 et 2 comportent une ou deux lettres :

OH: OBERHERGHEIM OE: OBERENTZEN

B: BLITZHEIM NE: NIEDERENTZEN

Les indications de la zone 4 sont détaillées au point 3.

ZONE 1	ZONE 3	ZONE 2
	NOM PRENOM	
	TELEPHONE	
ZONE 4	ECOLE D'AFFECTATION	
DOMICILE	MODE DE GARDE	

2) A QUOI CORRESPONDENT LES COULEURS ?

Chaque village dispose d'une couleur :

Blitzheim - BLEU Niederentzen - JAUNE Oberentzen - ORANGE Oberhergheim - VERT

3) COMMENT LIRE LE BADGE ?

Exemple 1 : un élève habite Oberhergheim et fréquente l'école d'Oberentzen qui n'est ni confié à une gardienne ni accueilli au périscolaire aura le badge suivant :

DOMICILE	ECOLE
OH	OE
06 00 ...	

(à noter :
 - Chantres habite Oberhergheim (zone 1 = vert)
 - Il fréquente l'école d'Oberentzen (zone 2 = orange)
 - Il ne fréquente pas le périscolaire (zone 4 = vierge)
 - Il n'est pas confié à une gardienne (zone 4 = vierge)

4) COMMENT INTERPRETER LES INDICATIONS DE LA ZONE 4 ?

La zone 4 correspondant au mode de gardiennage peut comprendre :

- une case blanche vierge : l'élève effectue le trajet domicile / école aller / retour

ou

- une case blanche vierge avec une des indications suivantes :

- P : l'élève fréquente le périscolaire midi et soir
- PM : l'élève fréquente le périscolaire à midi et le soir il rejoint son domicile.
- PS : l'élève rejoint son domicile à midi et le soir il rejoint un site périscolaire.

Syndicat Intercommunal Scolaire - 72 rue principal - 68177 OBERHERGHEIM - Tél: 03 83 49 45 85 - Mail: sis@oberhergheim.fr

LES ECOLES – fin d'année scolaire

La réception de fin d'année s'est déroulée à la salle multi-activités d'Oberhergheim.

Cette année nous avons eu l'honneur d'accueillir plusieurs membres de la Croix-Rouge dont le Chef de Groupe d'Ensisheim Jean-Marie HEGY et Patrice HEGY qui a organisé la formation PSC1 pour l'équipe pédagogique. Ainsi, le 4 mars dernier, après un travail individuel d'une demi-journée environ sous forme de web-formation, 12 candidats dont les ATSEM Jessika MACCARI, Jessica RINDERKNECHT, Sylvie SCHMITT, Mireille SITTERLE, Delphine TOURNOUX et les enseignant(e)s Céline BOIGEY, Rachel BOMBENGER, Pierre HIRSINGER, Eloise KOFFEL, Isabelle MIESCH, Régis MULLER, Karine SCHARFF se sont retrouvés au local de la Croix-Rouge d'Ensisheim pour la partir pratique de la formation.



Cette fin d'année a été l'occasion de leur remettre leur diplôme de réussite de la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1, les frais de formation ayant été pris en charge par le Syndicat Scolaire.



Compte tenu de la baisse des effectifs scolarisés sur le RPI observée depuis quelques années, l'inspectrice d'académie a contacté les communes du RPI pour leur annoncer une fermeture de classe élémentaire. C'est finalement celle tenue par Nicole GERST à Oberhergheim qui a été retenue.

D'autres enseignants ne retrouveront plus leur classe dans le RPI à la rentrée, soit provisoirement, soit pour une année : la directrice Marie KAUFFMANN affectée à Ungersheim, les enseignantes Virginie ANDRES, Rachel BOMBENGER, Solène CASTILLO, Eva EHRHARD, Dina GERMANY, Amélie STAEMMEL.

Le Président, Bernard BRENDLE, a tenu à souligner la disponibilité de René MATHIAS pour l'installation et la maintenance des ordinateurs dans les écoles. Il l'en remercie vivement.



LES ECOLES



ECOLE PRIMAIRE L'ILL AUX ENFANTS

59 rue principale de 8h20 à 11h50 et de 13h45 à 16h15

3 classes maternelles 03 89 49 91 19

1 classe élémentaire 03 89 49 90 39

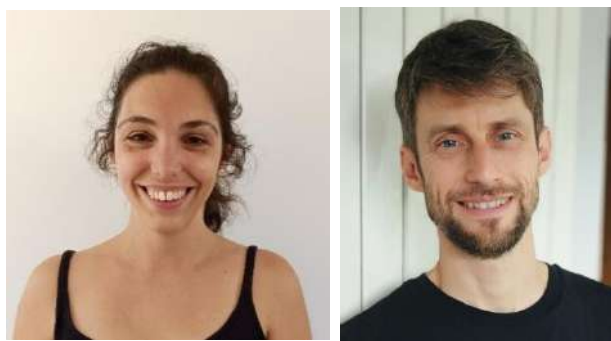
oberhergheim.maternelle@gmail.com

La direction est assurée par Karine SCHARFF. Cette année, assurant également la direction temporaire de l'école de Niederentzen, elle bénéficiera d'une décharge de direction. Ainsi, Isabelle MIESCH prendra en charge sa classe à hauteur de 33%. Avec l'ATSEM Jessica RINDERKNECHT, elles auront en charge les Petits monolingues.



Karine SCHARFF, Jessica RINDERKNECHT

Côté élémentaire, Olivier CORON (français le mardi et vendredi) et Nina JULIEN (allemand le lundi et jeudi) enseignent aux CE1-CM1 bilingues.



Nina JULIEN, Olivier CORON



ECOLE ELEMENTAIRE 2 classes

Directrice : Anne-Régine DILLIG

route de Rouffach
tél 03 89 49 91 95

de 8h25 à 11h55 et de 13h50 à 16h20



Anne-Régine DILLIG, Nina JULIEN, Audrey MEYER

La classe bilingue des Moyens-Grands suit les cours de français avec Régis MULLER le mardi et le vendredi et apprend l'allemand avec Anaïs RENGER le lundi et le jeudi. L'ATSEM est Sylvie SCHMITT



Anaïs RENGER, Régis MULLER, Sylvie SCHMITT

Le lundi et le jeudi, les Grands bilingues suivent les cours en français avec Régis MULLER ; ils apprennent l'allemand avec Isabelle MIESCH, le mardi et le vendredi. L'ATSEM est Mireille SITTERLE.



Isabelle MIESCH, Régis MULLER, Mireille SITTERLE

A Biltzheim, Anne-Régine DILLIG, Directrice d'école enseigne aux CP-CE1 monolingues.

La classe de CE2 bilingue est tenue par Audrey MEYER pour la partie française les lundis et jeudis et par Nina JULIEN pour l'allemand les mardis et vendredis.

LES ECOLES

A Niederentzen, Céline BOIGEY et son ATSEM Delphine TOURNOUX ont une classe de Petits-Moyens.
En élémentaire, Claire BOUCHET a un CE1 / CE2 monolingue tandis que Marine ALGEYER enseigne aux CE2-CM2 monolingues.
Dans la classe bilingue de CP, Eloïse KOFFEL enseigne les lundis et jeudis le français et Anaïs RENGER l'allemand les mardis et vendredis.



NIEDERENTZEN

ECOLE PRIMAIRE* AUX 4 VENTS 4 classes

30 rue Principale 03 89 49 49 36

Directrice : Karine SCHARFF

de 8h30 à 12h00 et de 13h55 à 16h25



Maternelle :
Céline BOIGEY, Delphine TOURNOUX

Elémentaire :



Marine ALGEYER



Claire BOUCHET



Eloïse KOFFEL



Anaïs RENGER

* Une école primaire est une école élémentaire à laquelle est rattachée une classe maternelle

Les Petits-Grands scolarisés à la maternelle d'Oberentzen travaillent avec Agathe SELTZ et son ATSEM Jessika MACCARI.



OBERENTZEN

Le directeur Pierre HIRSINGER enseigne aux CM1-CM2 monolingues.

La classe bilingue LCR de CM1 / CM2 est tenue par Franck HATTERMANN qui enseigne le français mais aussi l'allemand.



Agathe SELTZ, Jessika MACCARI

ECOLE PRIMAIRE* 3 classes

32 rue Principale
03 89 49 49 84

Directeur : Pierre HIRSINGER

de 8h35 à 12h05 et de 14h00 à 16h30



Pierre HIRSINGER, Franck HATTERMANN

LES EFFECTIFS SCOLAIRES EN 2023 / 2024 *

		Commune de résidence						
		Obh	Bilt	Nied	Obe	Ext		
CLASSES MATERNELLES								
OBERHERGHEIM								
	transportés -ext.							
PETITS	Français : Karine SCHARFF / Isabelle MIESCH	12	14	7	5	0	1	= 27
monolingues	ATSEM : Jessica RINDERKNECHT 27 PS							
MOYENS / GRANDS	Régis MULLER (Français) / Anaïs RENGER (Allemand)	14	8	2	8	4	0	= 22
bilingues	ATSEM : Sylvie SCHMITT 16 MS + 6 GS							
GRANDS	Régis MULLER (Français) / Isabelle MIESCH (Allemand)	16	6	3	6	7	0	= 22
bilingues	ATSEM : Mireille SITTERLE 22 GS							
Sous-total :		42	28	12	19	11	1	71
NIEDERENTZEN								
PETITS / MOYENS	Céline BOIGEY	17	3	6	11	8	0	= 28
monolingues	ATSEM : Delphine TOURNOUX 12 PS + 16 MS							
OBERENTZEN								
PETITS / GRANDS	Agathe SELTZ	14	4	3	7	10	0	= 24
monolingues	ATSEM : Jessika MACCARI 6 PS + 18 GS							
TOTAL MATERNELLES		35	21	37	29	1	123	
transportés		73	7	21	26	11	0	
ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (= aide maternelle)								
CLASSES ELEMENTAIRES								
OBERHERGHEIM								
	19 CE1 + 7 CM1	transportés						
CE1 - CM1 bilingue	Olivier CORON (français) / Nina JULIEN-PANNIE (allemand)	12	13.5	2	6	4	0.5	= 26
BILTZHEIM								
	20 CE2							
CP-CE1 monolingue	Anne Régine DILLIG	15.5	7	8	4.5	4	0.5	= 24
CE2 bilingue	Audrey MEYER (français) / Nina JULIEN-PANNIE (allemand)	16	6.5	1	4	5.5	3	= 20
TOTAL pour BILTZHEIM		31.5	14	9	8.5	10	4	44
NIEDERENTZEN								
CE1-CE2 monolingue	Claire BOUCHET	14	6	7	7.5	1	2.5	= 24
CP bilingue	Eloïse KOFFEL (fr.) / Anaïs RENGER (23 CP)	18	9	6	4	3	1	= 23
CE2-CM2 monolingue	Marine ALGEYER	17.5	7.5	6.5	5.5	3.5	5	= 28
TOTAL pour NIEDERENTZEN		49.5	23	20	17	8	9	75
OBERENTZEN								
CM1-CM2 monolingue	Pierre HIRSINGER	20.5	4.5	8	8	6	0.5	= 27
CM1 - CM2 bilingue	Franck HATTERMANN	18.5	7.5	4	7	5.5	2	= 26
TOTAL pour OBERENTZEN		39	12	12	15	12	3	53
TOTAL PRIMAIRES		62	43	47	33	15	198	
transportés		132	22.5	28	27	11	0	
TOTAL GENERAL		97	64	84	62	16	321	
transportés		205	19	33	41	22.5	2.5	
		Obh	Bilt	Nied	Obe	Ext		

* : données du 6 juillet 2023

LE PERISCOLAIRE

L'accueil des enfants s'effectue de la manière suivante :

- Les jours de classe :
 - o le matin : à Oberhergheim et Niederentzen
 - o à midi : à Oberhergheim, Biltzheim, Niederentzen et Oberentzen
 - o le soir : à Oberhergheim, Biltzheim, Niederentzen et Oberentzen
- Le mercredi : à Niederhergheim : peri.mercredi@gmail.com
- Les vacances scolaires : à Niederhergheim : alsh.nidair@gmail.com

Informations de contact et personnes ressources :

Oberhergheim : **Mélanie**, Cindy, Chantal, Muriel, Manuela, Christelle
Tel : 07 84 98 11 89 Mail : peri.oberhergheim@gmail.com

Biltzheim : **Précilia**, Virginie, Fabienne, Eliane, Manon
Tel : 07 84 98 10 96 – Mail : peri.biltzheim@gmail.com

Niederentzen : **Rachel N**, Vanessa, Mireille, Maeva, Maxime, Nicole
Tel : 07 77 97 84 63 – Mail : peri.niederentzen@gmail.com

Oberentzen : **Gaëlle**, Rachel L, Alice, Eve
Tel : 07 71 56 43 85 – Mail : peri.oberentzen@gmail.com



Joachim LEBEAULT, Coordinateur de structure NID'AIR et les responsables des sites.

RETROSPECTIVE 2022 / 2023 – les classes maternelles



Rentrée en musique : cette année encore les élèves ont passé un bon moment à la rentrée en chantant tous ensemble.



Plusieurs séances de cuisine ont ponctué notre année.





Les moyens et les grands sont allés au verger communal pour découvrir comment fabriquer du jus de pommes.



Spectacle : la compagnie des trois chardons est venue nous présenter un spectacle sur le thème de la différence (sans photo).



Saint Martin : Les traditions allemandes sont respectées avec le défilé des lanternes de Saint Martin.



Saint Nicolas est venu nous voir et nous apporter de petites gourmandises. Nous lui avons chanté quelques chansons.



Galette : des reines et des rois... de jolies couronnes mais surtout de succulentes galettes préparées par les élèves



Ecole et cinéma : la classe des petits grands est allée 3 fois au cinéma cette année pour découvrir des petits courts métrages.





La chandeleur : vive les crêpes... au sucre... à la confiture ou au nutella ! un régal !



Carnaval : un super moment entre les classes pour fêter carnaval... Chacun avait trouvé un super déguisement... et nous avons dégusté de très bons gâteaux !



Classe de découverte : les classes bilingues sont parties passer deux jours au centre la Roche. Une expérience très enrichissante et de chouettes moments !





Intervention foot : initiation foot pour les grands de l'école. Différents jeux et même quelques matchs.

Chants : pas de kermesse cette année pour cause de pluie. Mais nous avons quand même présenté nos chants aux parents.



Rencontre avec les copains : L'école d'Oberentzen est venue nous rendre visite. Après le pique-nique, nous avons passé l'après-midi à jouer ensemble (queue de l'âne, sentier pieds nus, basket...). Un super moment !

Pour finir en beauté, les petits et les grands monolingues sont allés à Saint Pierre, pour rencontrer les correspondants. Au menu visite de la ferme, pique-nique et jeux.





Une année en maternelle chez les PS MS à Niederentzen :

Les élèves de la classe des Petits – Moyen sont allés trois fois au cinéma CGR à Colmar pour voir : la boîte à malice, la magie de Karel Zeman et l'odyssée de Choum



NIEDERENTZEN



Comme les élèves travaillaient bien, le 6 décembre, nous avons pris le petit déjeuner en classe : chocolat chaud et manalas. Puis en fin de matinée, St Nicolas est venu nous apporter en cachette du chocolat.



Avant les Vacances de Noël, c'est le Père Noël en personne qui nous a fait la surprise de sa visite et il nous a apporté des cadeaux !



Avant les vacances de printemps, nous avons offert un spectacle pour les papas et les mamans où nous avons : chanté des chants que nous avons appris, raconté des histoires que nous avons imaginées et réalisé la danse que nous avons apprise.



OBERENTZEN

Durant cette année scolaire, avec les petits – grands d'Oberentzen, nous avons eu l'occasion de faire plusieurs sorties. Nous avons participé à un projet de 4 séances de découverte de la nature, à la maison de la nature d'Hirtzfelden. L'objectif étant de sensibiliser les élèves à l'évolution de la faune et de la flore au fil des saisons. Cet automne, des activités artistiques et ludiques ont permis aux élèves de découvrir les différentes couleurs des feuilles des arbres.



Ils ont observé et appris à reconnaître les oiseaux hivernants venus se nourrir aux mangeoires. Nous avons aussi appris à faire des boules de graisses pour les nourrir.

Au printemps, les élèves ont dû ouvrir leurs yeux pour trouver des petites bêtes dans les hautes herbes. L'objectif étant de comprendre leur rôle important à l'arrivée des beaux jours. Pour la saison estivale, des activités ludiques nous ont permises de découvrir et de jouer des animaux de la forêt de Sylvania.



Amélie STAMMEL remercie les pompiers qui sont venus dans la classe à deux reprises pour sensibiliser les élèves aux actions de secourisme. Les élèves étaient également ravis de découvrir le fonctionnement des lances à incendie.



RETROSPECTIVE 2022 / 2023 – les classes élémentaires



De la graine à la récolte

Au printemps, les élèves de CP bilingues ont semé des graines. Tout en étudiant les familles de légumes, la germination des graines et les conditions nécessaires au bon développement des végétaux, ils ont pu

observer la croissance des semis, semaines après semaines.



NIEDERENTZEN

Lors de sorties régulières, ils ont pu mettre en terre leurs plants, semer d'autres graines, arroser, entretenir et enfin déguster les premiers légumes arrivés à maturité comme les épinards. Ils ont également pu exercer leur odorat pour reconnaître des herbes aromatiques : sauge, persil, ciboulette, romarin, menthe ...



Enfin, ils ont mis à profit leurs connaissances en dessin et en représentation de l'espace pour faire le plan du jardin.

NIEDERENTZEN et OBERHERGHEIM

Dans le cadre des animations pédagogiques menées à la maison de la nature à Hirtzfelden sur le **thème de l'eau**, les classes de Rachel BOMBENGER et de Nicole GERST ont pu construire une maquette du cycle de l'eau.

1ère séance : la nappe phréatique d'Alsace (2 décembre)

2ème séance : Les petits chimistes (9 février) – Expériences autour de l'eau



Dernière séance du projet « Tous à l'eau » : Pêche à la mare (2 juin) – des têtards, des larves de libellules ... et plein de grenouilles qui coassent très fort !

Le mardi 4 juillet, la classe de CE2/CM1 de Mme Gerst a rejoint les copains de Niederentzen au « City » pour une petite matinée de chansons, d'un jeu collectif et d'un bon goûter.



Les élèves de la classe de Nicole GERST ont confectionné des **cartes pour le Noël des aînés**, permettant de laisser libre court à leur imagination et à leur créativité. Un geste de solidarité des enfants vers les personnes âgées du village qui a été très apprécié.



Sortie culturelle à Colmar des élèves bilingues et monolingues de l'école élémentaire accompagnés de leurs enseignantes respectives : Dina GERMANY et Nicole GERST. Au programme : le matin, la visite du musée d'histoire naturelle complétée d'une animation sur l'alimentation et la dentition puis l'après-midi, après un bref passage à l'exposition permanente sur les manuscrits et livres anciens à la bibliothèque des dominicains. Pour terminer la journée, les élèves ont



pu apprécier les performances de chanteurs lyriques dont le répertoire chanté était extrait des œuvres de Mozart.

Une équipe de pompiers d'Oberhergheim dirigée par le Chef de Corps Christophe HAUSHERR s'est déplacée dans l'école élémentaire pour une animation pédagogique sur les **gestes de premiers secours**.



Cette rencontre très instructive et pratique a permis également aux élèves de l'école de découvrir les véhicules d'intervention stationnés pour l'occasion dans la cour de l'école. Les ateliers menés par les équipes ont été suivis par les élèves avec beaucoup d'intérêt.



Sortie de fin d'année dans la vallée de Munster avec visite guidée du musée de l'ambulance alpine à Mittlach et pique-nique au lac du Fieshboedlé pour les élèves monolingues et bilingues de l'école d'Oberhergheim.



Dans le cadre d'un projet de classe « des livres et des rayons » mené par la classe de CE2/CM1 d'Oberhergheim, les élèves de Nicole GERST ont eu la possibilité de se rendre à la médiathèque de Niederhergheim en bicyclette.

Ce projet a permis aux élèves de se rapprocher d'un lieu de culture proche et d'accéder ainsi aux livres et aux histoires et animations menées par les responsables de la médiathèque dirigée par Coralie JEANDIN.



BILTZHEIM

A Biltzheim, les deux classes ont participé au projet « du jardin à l'assiette » avec l'intervention d'Olivien Gutleben, maraîcher bio à Munwiller et d'Emmanuel Waltisperger, chef du restaurant « côté cuisine » à Hirtzfelden.

BILTZHEIM et OBERENTZEN

Les classes de CM1 bilingues de Nina JULIEN et de CE2-CM2 de Franck HATTERMANN ont fait une sortie à Freiburg en fin d'année. La journée était organisée autour de trois visites : la visite du centre-ville, celle du musée d'histoire naturelle (Natur und Mensch), celle du musée Augustiner.

Quelques projets de la classe de CP d'Oberentzen : Tout au long de l'année scolaire, les élèves de la classe de CP de Pierre HIRSINGER ont été sensibilisés à la découverte de l'environnement. « Tous en forêt » était le nom de la thématique, menée en partenariat avec la maison de la nature d'Hirtzfelden.

Au fil des saisons, les élèves ont appris à mieux découvrir la faune et la flore de nos forêts et à se (re)connecter à leur environnement proche ... pour leur plus grand plaisir.

Toujours grâce à l'aide de la maison de la nature, la classe a fabriqué un hôtel à insectes, en collaboration avec la classe de CE2-CM2 de Franck Hattermann. L'ouvrage trône désormais dans la cour de l'école et a déjà pu accueillir de nombreux hôtes.

Au cours de la période janvier-février, les élèves de CP ont également découvert les arts du cirque grâce à M. Jérôme Scholler, intervenant spécialisé. En quelques séances seulement, les élèves ont beaucoup progressé, révélant même des talents cachés.

L'une des actions développées au cours du troisième trimestre fut

la sensibilisation aux gestes de premier secours. Les élèves ont non seulement participé à un exercice d'alerte incendie mené par les pompiers d'Oberentzen - Niederentzen (merci à eux), mais ont appris à effectuer quelques gestes de première aide.



OBERENTZEN

Pour finir l'année, les trois classes ont effectué une sortie le lundi 3 juillet à Oberhergheim.

Le premier point de chute fut le verger communal (merci à la municipalité pour son accueil). Outre une découverte des lieux, les élèves ont pu réinvestir différentes compétences lors d'ateliers en plein air.

Direction ensuite l'école du village pour un pique-nique en commun, puis une série de jeux l'après-midi (merci à l'équipe pour son accueil).

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis ces activités, et par là même d'offrir aux élèves des activités riches et variées.



LE REGLEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

PREAMBULE

L'utilisation du transport scolaire ne revêt aucun caractère obligatoire. Les parents souhaitant faire bénéficier leur(s) enfant(s) de ce service s'engagent à faire accepter les clauses du présent règlement.

L'objectif est de définir les règles de discipline des élèves aussi bien à l'intérieur du bus qu'aux points d'arrêts. L'observation de ce mode de **bonne conduite** permettra d'assurer la **quiétude** et la **sécurité** de tous.

ARTICLE 1 : DEVOIRS DES PARENTS

LES PARENTS SONT TENUS DE :

- inscrire leur enfant au transport
- ne pas stationner avec leur véhicule personnel aux points d'arrêt du car,
- rappeler à leur(s) enfant(s) les règles de discipline,
- ne pas envoyer trop tôt leur(s) enfant(s) à l'arrêt du bus (5 minutes avant le départ suffisent).

Toute détérioration de matériel engagera la responsabilité financière des parents.

INSCRIPTION AU TRANSPORT

Depuis la rentrée de septembre 2022, pour pouvoir accéder au bus, les enfants doivent au préalable s'être inscrits sur le **site FLUO**, le site de la région Grand Est. Certes, il est mieux que les démarches aient été effectuées avant la rentrée des classes, mais la Région accepte des inscriptions tout au long de l'année scolaire.

<https://inscriptions-scolaires.fluo.eu/CRGEST-FO/Usager/ConnexionExterneUsager/Connexion>

Pour les enfants qui sont scolarisés dans la commune du domicile, il faudra qu'ils envoient un mail au SIS pour inscrire l'enfant au transport scolaire. Il faudra préciser le motif : périscolaire, gardienne, ... ainsi que les lieux.

Il n'y aura pas systématiquement de carte de bus, l'accompagnatrice de car scolaire recevra une liste avec les enfants autorisés à prendre le bus (une liste de la Région pour les enfants inscrits sur FLUO et une seconde liste du Syndicat Scolaire pour les enfants scolarisés dans la commune du lieu de domicile).

ARTICLE 2 : DEVOIRS DE L'ÉLÈVE

L'élève de maternelle portera son badge de manière visible tout au long de l'année.

AUX POINTS D'ARRÊT

- L'élève devra être à l'heure de façon à ne pas retarder le départ du car.
- Il attendra le car dans le calme.
- Il se rangera et ne bousculera pas les autres à la montée et la descente du car.
- Il prendra son sac en main pour monter dans le bus.
- Il acceptera d'occuper le siège qui lui est attribué par l'adulte responsable

Les parents demeurent responsables de leur(s) enfant(s) jusqu'à la montée dans le car.

PENDANT LES TRAJETS

Chaque élève devra :

- Être poli envers le chauffeur et la personne responsable du transport.
- Rester assis à sa place pendant tout le trajet
- Mettre sa ceinture de sécurité lorsque le bus en est pourvu et la garder jusqu'à l'arrêt du bus
- Se comporter de manière à ne pas gêner ou déranger le conducteur et les autres passagers

Ainsi, il est interdit de :

- * **dire des gros mots, insulter,**
- * **crier, siffler, cracher ou lancer quoi que ce soit**
- * **posséder des objets dangereux : couteaux, briquets...**
- * **se bousculer ou se battre, se pencher dans les allées**
- * **endommager le car en jouant avec les accoudoirs, les cendriers, les rideaux...**
- * **changer de place dans le bus, même à un point d'arrêt**
- * **d'utiliser un téléphone portable**

ARTICLE 3 : SANCTIONS

3.1 Sanctions de premier niveau

Lors d'un manquement : chahut, non respect d'autrui, insolence, dégradation minime..., le Président du Syndicat Scolaire adressera aux parents une lettre d'avertissement de couleur jaune.

Les parents signeront le talon—accusé de réception qui sera retourné par l'enfant à l'accompagnatrice du car scolaire.

3.2 Sanctions de second niveau

En cas d'infraction grave : violence, insolence grave ou après deux avertissements jaunes, le Président du Syndicat Scolaire adressera aux parents une lettre de couleur rouge.

Il les informera des faits qui sont reprochés à leur enfant et les invitera à passer au siège du SIS, à la mairie d'Oberhergheim. L'entretien se fera en présence de l'enfant, du Président du SIS ou de son représentant et du Maire de la commune de résidence. Selon les cas, une exclusion temporaire du transport scolaire pourra être prononcée.

Il va de soi qu'en cas d'exclusion, l'élève n'est pas dispensé de cours et est tenu de se rendre à l'école par ses propres moyens.

REGLES DE FONCTIONNEMENT DU RAMASSAGE SCOLAIRE

L'objet de la présente note est de préciser quelques règles afin que le service du transport scolaire puisse fonctionner dans les meilleures conditions.

Le transport scolaire offre la possibilité aux enfants scolarisés dans une commune différente que celle de leur lieu de résidence de rejoindre leur école d'affectation. L'utilisation du bus pour aller chez une gardienne doit faire l'objet d'une demande de dérogation au secrétariat du Syndicat Intercommunal Scolaire.

1) Rotation longue :

La capacité d'accueil du car de ramassage scolaire étant atteinte, les règles suivantes s'appliquent pour les élèves : les enfants réalisent toujours le trajet le plus court. Ainsi, aucune boucle ne sera possible.

Exemple : Le matin, un enfant scolarisé à Oberentzen et habitant Biltzheim ne pourra monter dans le bus qu'au 2^{ème} passage.

2) Cantine et périscolaire :

Les enfants scolarisés dans l'école de leur village ne pourront emprunter le transport scolaire que pour se rendre à la cantine et au périscolaire.

3) Dérogations

De nombreuses demandes sont régulièrement adressées à l'accompagnatrice du car pour des demandes de dérogation pour convenances personnelles. Dorénavant, un courrier ou courriel devra être adressé au secrétariat du Syndicat Scolaire. Il convient de préciser qu'il sera difficile de donner une suite favorable aux demandes particulières.

4) Accès aux écoles :

En respectant la signalisation en place, les parents qui déposent les enfants devant les écoles ne gêneront pas les montées et les descentes du bus et n'encombreront pas les espaces d'accès dans les cours.

5) Absence d'un enseignant dans l'élémentaire :

En cas d'absence imprévue d'un enseignant exerçant dans l'élémentaire, les enfants concernés emprunteront éventuellement le transport scolaire pour rejoindre leur école d'affectation provisoire.

6) Récupération d'un enfant déjà installé dans le bus :

Un enfant déjà installé dans le bus y restera jusqu'à la destination initialement prévue.

7) Remise des enfants aux familles :

Les enfants des classes maternelles sont remis en mains propres aux parents ou personnes nommément désignées par ceux-ci.

Cette règle ne s'applique pas aux enfants des classes élémentaires.

8) Modification de planning des enfants :

Il est demandé aux parents de modifier le moins possible les habitudes liées au transport :

- modification des destinations des enfants,
- changement de personnes habilitées à prendre en charge l'enfant de maternelle,....

En effet, tout changement dans les habitudes nécessite une gestion et une vigilance plus grandes de la part de l'accompagnatrice et la rend ainsi moins disponible dans sa mission prioritairement axée sur la sécurité des enfants confiés.

LES HORAIRES DU BUS

Année scolaire 2023 / 2024 - les lundis, mardis, jeudis et vendredis

MATIN ALLER

Localités	Arrêts	Horaires
OBERENTZEN	Ecole	08 h 05
NIEDERENTZEN	Ecole	08 h 09
BILTZHEIM	Ecole	08 h 10
OBERHERGHEIM	Ecole	08 h 14
BILTZHEIM	Ecole	08 h 19
NIEDERENTZEN	Ecole	08 h 25
OBERENTZEN	Ecole	08 h 30

APRES-MIDI ALLER

Localités	Arrêts	Horaires
OBERENTZEN	Ecole	13 h 28
NIEDERENTZEN	Ecole	13 h 32
BILTZHEIM	Ecole	13 h 33
OBERHERGHEIM	Ecole	13 h 37
BILTZHEIM	Ecole	13 h 42
NIEDERENTZEN	Ecole	13 h 44
OBERENTZEN	Ecole	13 h 48

MATIN RETOUR

Localités	Arrêts	Horaires
OBERHERGHEIM	Ecole	11 h 50
BILTZHEIM	Ecole	11 h 55
NIEDERENTZEN	Ecole	12 h 00
OBERENTZEN	Ecole	12 h 05
NIEDERENTZEN	Ecole	12 h 09
BILTZHEIM	Ecole	12 h 11
OBERHERGHEIM	Périscolaire	12 h 15
OBERHERGHEIM	Ecole	12 h 16

APRES-MIDI RETOUR

Localités	Arrêts	Horaires
OBERHERGHEIM	Ecole	16 h 15
BILTZHEIM	Ecole	16 h 20
NIEDERENTZEN	Ecole	16 h 25
OBERENTZEN	Ecole	16 h 30
NIEDERENTZEN	Ecole	16 h 34
BILTZHEIM	Ecole	16 h 36
OBERHERGHEIM	Périscolaire	16 h 38
OBERHERGHEIM	Ecole	16 h 41

Le transport est assuré par SODAG dont le siège se trouve
7 rue de la Kapellmatt 68500 GUEBWILLER – tel 03 89 76 91 61

L'encadrement dans le bus est confié à **Aurélié GASPER** →
secondée par **Cindy CAMERLO** et **Sylvie SCHMITT**.

L'accompagnatrice assure aussi les montées et descentes du car scolaire.



Seuls les enfants des classes maternelles sont remis aux responsables légaux ou aux personnes nommément désignées.

BILTZHEIM



OBERENTZEN



OBERHERGHEIM



NIEDERENTZEN



Directeur de la publication :
Bernard BRENDLE

Rédacteurs :
Bernard BRENDLE,
Maryline STANGER,
Richard HASENFRATZ

Dépôt légal :
septembre 2023

Feuille d'information du Syndicat Intercommunal Scolaire diffusée en septembre 2023

Vos élus, Bernard BRENDLÉ, René MATHIAS, Patricia ANTONY (Oberentzen), Jean-Pierre WIDMER, Antoine ALBRECQ, Jane HUMBRECHT (Niederentzen), Gilbert VONAU, Jean GRAFF, Marie-Josée MEYER (Biltzheim), Corinne SICK, Annick BAUER, Stéphanie MEY (Oberhergheim) sont à votre écoute.

N'hésitez pas à transmettre les informations que vous souhaitez voir figurer dans le bulletin de la prochaine rentrée !